



Jean-Claude JUNCKER  
President of the European Commission

*Brussels, 19 June 2018*

**Attn: European Digital Sovereignty**

President JUNCKER,

Privacy and personal data protection are essential rights for every citizens of the European Union to guarantee a peaceful “social digital life”. In this regard, AEDH is contacting you, who are, as President of the European Commission, together with the Heads of State and Government of the European Council, the European political leaders responsible for the natural and complete respect of all the European citizens’ rights.

In the conclusions adopted after its meeting on 22 March 2018, the European Council states that *“social networks and digital platforms must secure transparent practices as well as the complete safeguarding of privacy and personal data protection of citizens. The national and European legislation have to be respected and implemented.”* To this, the Council added that *the “promotion of research and innovation, such as artificial intelligence and tools allowing supporting radical innovation and development of digital skills”* will be examined in June.

The recent revelation concerning the illegal actions of the Cambridge Analytica Company as well as the role played by Facebook with the concerned personal data management both demonstrate the urgent necessity to act.

Five years have followed Edward Snowden’s revelations before the implementation of the General Regulation of the Personal Data. This very long period reveals the unfortunate complementarity relationship between two facts that consolidate each other. On one hand, dominant digital companies (GAFAM, Uber, AirBnB and others) are reluctant, or sometimes completely refuse to conform with rights on personal data protection. On the other hand, national and European legislators experience difficulties in anticipating the activity and aggressiveness of these companies which consider privacy protection as an economic obstacle - and not as a right.

Because of the claim that dominant digital companies’ actions are conformed to American laws - where they are registered - AEDH calls on the European institutions to establish new policies to foster the development of a European digital sector, with no exemption to existing protection, such as the GRDP, which was long to put into effect.

At a time where research on artificial intelligence applications is very active, you must act for a digital economy based on transparency and protection rights. The aim is to promote an alternative pole on the commodification of personal data.

Along with the examination of questions relating to a numeric Europe, AEDH calls on you to ensure that the Council decides to implement every measure aiming to foster Europe's digital sovereignty. The liberty and privacy protection of more than 500 million European residents is at play.

With kind regards,



Dominique GUIBERT  
AEDH President

*In copy:*

- *Frans TIMMERMANS, Premier Vice-Président – Better Regulation, Interinstitutional Relations, the Rule of Law and the Charter of Fundamental Rights*
- *Andrus ANSIP, Vice-President – Digital Single Market*
- *Jyrki KATAINEN, Vice-President – Jobs, Growth, Investment and Competitiveness*
- *Günther H. Oettinger, Commissioner – Budget & Human Resources*
- *Cecilia MALMSTRÖM, Commissioner – Trade*
- *Elżbieta BIENKOWSKA, Commissioner – Internal Market, Industry, Entrepreneurship and SMEs*
- *Věra JOUROVÁ, Commissioner – Justice, Consumers and Gender Equality*
- *Margrethe VESTAGER, Commissioner – Competition*
- *Carlos MOEDAS, Commissioner – Research, Science and Innovation*
- *Mariya GABRIEL, Commissioner – Digital Economy and Society*



Jean-Claude JUNCKER  
Président de la Commission européenne

*Bruxelles, 19 juin 2018*

**Objet: Souveraineté numérique européenne**

Monsieur le Président,

La protection de la vie privée et celle des données personnelles sont des droits auxquels les citoyennes et les citoyens de toute l'Union européenne sont très attaché-e-s pour pouvoir mener une « vie sociale numérique » en toute tranquillité.

L'AEDH s'adresse à vous qui, en tant que Président de la Commission européenne, êtes avec les Chefs d'État et de Gouvernement du Conseil européen, les responsables politiques européens, chargés d'assurer à toutes celles et à tous ceux qui résident dans l'Union européenne que leurs droits seront naturellement et pleinement respectés.

Dans ses conclusions adoptées lors de sa réunion du 22 mars 2018, le Conseil européen déclarait « *Les réseaux sociaux et les plateformes numériques doivent garantir des pratiques transparentes ainsi qu'une protection totale de la vie privée et des données à caractère personnel des citoyens. La législation nationale et celle de l'UE doivent être respectées et mises en œuvre* ». Il ajoutait qu'il examinerait en juin « *la promotion de la recherche et de l'innovation, comme l'intelligence artificielle et les moyens permettant de soutenir l'innovation radicale et le développement des compétences numériques* ».

La révélation récente des agissements illégaux de la société Cambridge Analytica, et le rôle joué par Facebook dans la gestion des données personnelles concernées, démontrent qu'il est urgent d'agir.

Il a fallu plus de cinq ans entre les révélations d'Edward Snowden et la mise en application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Cette durée très longue est révélatrice de deux faits qui se complètent et malheureusement se confortent. D'une part, les entreprises numériques dominantes – GAFAM, Uber, AirBnB et autres – sont très réticentes, voire refusent, d'accepter une gestion des données personnelles protectrice des droits des personnes. D'autre part, les législateurs nationaux et européens peinent à anticiper l'activité et l'agressivité de ces entreprises qui considèrent la protection de la vie privée comme un frein à leur modèle économique et non un droit.

Parce que les entreprises dominantes du numérique revendiquent leurs pratiques au prétexte qu'elles sont conformes aux lois des États-Unis où elles sont enregistrées, l'AEDH vous appelle, Monsieur le Président, à décider de politiques dotées de moyens conséquents pour le développement d'un secteur du numérique européen sans qu'aucune dérogation ne soit faite aux protections existantes, tel le RGPD, qui ont été si longues à mettre en place.

Au moment où la recherche sur des applications d'intelligence artificielle est très active, il vous revient, Monsieur le Président d'agir pour que l'économie numérique reste fondée sur la transparence et sur des droits. Il s'agit, de favoriser un pôle alternatif à la marchandisation des données personnelles.

L'AEDH vous demande, Monsieur le Président, qu'à l'occasion de l'examen des questions concernant l'Europe numérique, d'encourager le Conseil pour qu'il décide de mettre en œuvre toutes les mesures visant à favoriser la souveraineté numérique de l'Europe. C'est une question de défense des libertés et de protection de la vie privée de plus de 500 millions de résidents européens.

Bien cordialement,



Dominique GUIBERT  
Président de l'AEDH

*En copie :*

- *Frans TIMMERMANS, Premier Vice-Président – Amélioration de la réglementation, relations interinstitutionnelles, état de droit et Charte des droits fondamentaux*
- *Andrus ANSIP, Vice-Président – Marché unique numérique*
- *Jyrki KATAINEN, Vice-Président – Emploi, croissance, investissement et compétitivité*
- *Günther H. Oettinger, Commissaire – Budget et ressources humaines*
- *Cecilia MALMSTRÖM, Commissaire – Commerce*
- *Elżbieta BIENKOWSKA, Commissaire – Marché intérieur, industrie, entrepreneuriat et PME*
- *Věra JOUROVÁ, Commissaire – Justice, consommateurs et égalité de genre*
- *Margrethe VESTAGER, Commissioner – Concurrence*
- *Carlos MOEDAS, Commissaire – Recherche, science et innovation*
- *Mariya GABRIEL, Commissaire – Économie et société numériques*